



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL d' AULHAT - FLAT **29 mai 2017 à la mairie d'AULHAT**

Présent(e)s : D. Archimbaud – C. Brai - P. Chabrillat – L.M. Charrier - M. Collange – JP. Collet – B. Coudert – B. Courtias – R. Courriol – O. Cusset - S. El Basri – JF. Enjolras - F. Jacob – S. Leger – M. Magaud - M. Pomel – C. Poncet - JL. Prulhiere – G. Thevier - E. Viallet

Absents : A. Bisiaux - JL. Mahuteau (pouvoir donné à M. Collange) - E. Fargette (pouvoir donné à P. Chabrillat) – G. Dumaigné (pouvoir donné à C. Brai) –

B. Courtias est désignée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- **Délibération pour attribution des travaux sur les bâtiments communaux** :

Le maire rappelle les différentes étapes de ce projet :

- *Ces travaux concernent la rénovation électrique et l'isolation des bâtiments de Flat (mairie, écoles et salle d'activités) et l'amélioration de la sécurité des bâtiments de la mairie à Aulhat.*

- *Travail en commission des travaux pour valider le projet technique*

- *Proposition de désignation des entreprises à partir du tableau projeté et commenté en séance (voir annexe)*

Sur proposition du maire, le CM, à l'unanimité, décide de confier :

- *à l'entreprise JJ. Cardon la réalisation des travaux d'électricité*

- à Flat, (JJ Cardon facturera toutes les fournitures et la main d'œuvre non sous-traitée)
 - à l'entreprise L. Courdier et à l'entreprise L. Savary, la sous-traitance de main d'œuvre d'un montant de 1200 € HT chacune
 - à l'entreprise La boutique du menuisier à Issoire l'isolation (achat de fenêtres) à l'école de Flat,
 - à l'entreprise ACCI les travaux de sécurité à la mairie d'Aulhat,
 - à l'entreprise Alex Balzarini les travaux sur les volets à la mairie d'Aulhat,
- et autorise le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.
(voir le détail des offres en annexe).

- **Délibération d'approbation du DICRIM :**

Eric Viallet présente le DICRIM (Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs) ; ce document donne des informations à chaque citoyen quant aux risques qu'il encourt sur le territoire communal et sur les mesures de sauvegarde mises en œuvre pour s'en protéger.

Le CM approuve ce document à l'unanimité.

Informations diverses

- **Informations concernant le calendrier des travaux du Centre Flat**

- Lors de la réunion tenue en mairie de Flat le 11 mai dernier, et en présence de toutes les parties concernées (mairie, SIREG, SIVOM, EDF, Télécom, Géoval, Vigilec, SIEG, Cymaro), il a été décidé le calendrier probable suivant :

- Cymaro fera intervenir un huissier avant le début des travaux ; celui-ci devra contacter chaque riverain pour lui proposer un constat à l'intérieur de sa propriété (en particulier dans les caves bordant le domaine public).

- A partir de fin août : début des travaux assainissement rue de la fontaine de l'âne (15 jours), puis à compter du 11 septembre, travaux des fouilles réseaux sur le secteur 1 (place de

l'amour, rue des 2 fontaines et rue du 19 mars). Ces travaux devraient être terminés fin décembre 2017.

- Début 2018, travaux des fouilles réseaux sur le secteur 2 (Impasse de la garde).

- Courant 2018, travaux de surface sur le secteur 1 (place de l'amour, rue des 2 fontaines et rue du 19 mars).

- Début 2019, travaux de surface sur le secteur 2 (Impasse de la garde).

- **Une proposition d'organisation des bureaux de vote pour les élections législatives est présentée et complétée .**

- **Une information est donnée concernant l'avancement de l'étude sur le PLUi :**

Le maire indique que l'étude se poursuit avec comme logique le respect des prescriptions du Scot, la prise en compte des prévisions d'évolution des populations dans nos communes, la nécessité d'éviter de consommer des terres agricoles, le souhait d'utiliser les parcelles encore disponibles dans les bourgs.....

Une prochaine réunion aura lieu avec les élus sur le terrain pour commencer à définir les « nouvelles zones constructibles ».

- **Dossier transport scolaire méridien :**

Le maire donne les informations suivantes :

- Depuis plusieurs années, le transport scolaire méridien (entre les écoles et la cantine d'Orbeil) était assuré et payé par le Département.

- Pour l'année scolaire 2016/2017, le Département l'a organisé, mais c'est la commune qui assure le coût.

- Pour l'année scolaire 2017/2018, cette compétence n'est plus assurée par le Département et ne peut pas être assurée par la communauté d'agglomération du pays d'Issoire ; il revient donc à la commune (associée à celle de Brenat) d'en assurer l'organisation et d'en assumer le coût financier.

- C'est pourquoi, nous avons lancé un appel d'offres auprès de 4 transporteurs locaux pour la réalisation de cette prestation.

- **Recensement de la population de janvier 2018 :**

L'Insee nous a informé de l'obligation d'organiser et de réaliser le recensement de la population de notre commune.

- *JL. Prulhière donne des informations sur les travaux réalisés et à venir au village de Péchot, dans le cadre d'une meilleure gestion de l'écoulement des eaux pluviales.*
- *Une information complémentaire est donnée en séance concernant les travaux de voirie à réaliser par l'entreprise Challeix sur le dossier DETR complémentaire 2016 (voir dossier joint).*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21 h 30.